USA : le ministère de la justice admet n’avoir aucune preuve de projet d’assassinat d’élus lors de l’émeute du Capitole

17/01/2021 à 13h51



Après avoir d’abord annoncé l’inverse au sujet des violences à Washington, le ministère de la Justice s’est ravisé

Les enquêteurs du ministère américain de la Justice n’ont jusqu’ici trouvé aucune preuve que les émeutiers ayant attaqué le Capitole la semaine dernière aient eu pour projet de capturer et assassiner des élus.

Lors d’une audience vendredi devant un tribunal de l’Arizona, relative à la détention d’un des émeutiers, Jacob Chansley, un conspirationniste QAnon, **les procureurs fédéraux sont revenus sur leurs précédentes accusations selon lesquelles des partisans du président Donald Trump projetaient de « capturer et assassiner des élus » lors de l’attaque du 6 janvier à Washington.**

« Pas de preuve directe »

Lors d’une précédente déposition devant le tribunal, les procureurs avaient invoqué ce projet d’assassinat pour

réclamer le maintien en détention de Jacob Chansley, 33 ans, devenu célèbre dans le monde entier après avoir été photographié torse nu en tenue de chaman à cornes durant l'émeute. Vendredi, les procureurs de l'Arizona ont retiré leur accusation après que le ministère de la Justice eut indiqué qu'en dépit d'appels, lors de l'attaque, à capturer certains élus et à tuer le vice-président Mike Pence, **aucune preuve n'avait été trouvée qui montre qu'un tel projet était sérieusement envisagé….**

20 minutes